



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

CHAPITRE 13 - REGLES APPLICABLES A LA COUPE DE FRANCE.

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS.

Tous les joueurs licenciés en Bretagne sont admis à participer à la coupe de France par équipe de 4, 5 ou 6 joueurs.

ARTICLE 2 RETARD.

A l'heure prévue pour le début de la séance, les deux équipes doivent être présentes et complètes (au moins 4 joueurs).

Pénalité : 1 PM / 5 minutes durant le 1^{er} ¼ d'heure. Après 15 minutes de retard, l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé. Après 75 minutes de retard, l'équipe retardataire est scratchée. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée.

ARTICLE 3 LES QUALIFIES.

La première équipe est qualifiée directement pour le championnat de France en 2019 (lieu non connu à ce jour), la 2^{ème} et 3^{ème} équipes pour la finale de Zone le 18/05/2019 à Bruz (35).

ARTICLE 4 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.

↪ **La date limite des inscriptions est fixée au 15/03/2019.** Le tirage intégral de la compétition se fera entre la Séance 1 et 2 de la finale Open à Rohan le 16/03/2019.

↪ **Date et lieux**

- 1^{er} tour 1/8^{ème} Finale : le 13/04/2019 à 13h00 à BRUZ
- 2^{ème} tour ¼ Finale : le 13/04/2019 à 20h30 à **horaire à confirmer par l'arbitre en fonction fin du tour 1.**
- 3^{ème} tour ½ Finale : le 04/05/2019 à 13h30 à. Les 2 équipes perdantes devront effectuer un match de classement pour le 3^{ème} et 4^{ème} place. Cette année seulement 2 qualifiés pour la finale de Zone
- 4^{ème} tour Finales : le 04/05/2019 à 20h45 à **horaire à confirmer par l'arbitre en fonction fin du tour 3.** Le vainqueur est déclaré Champion de Bretagne et qualifié pour la Finale des championnats de France en 2020. Le perdant de la finale (2^{ème}) et le gagnant du math de classement (3^{ème}) sont qualifiés pour la finale de Zone à BRUZ le 18/05/2019.



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2018 / 2019

	DATE	HEURE	LIEU
1 ^{er} TOUR 1/8 ^{ème} de Finale	13/04/2019	13h00	QUIMPER
2 ^{ème} TOUR ¼ de Finale 8 équipes	13/04/2019	20h30	
3 ^{ème} TOUR ½ Finale 4 équipes	04/05/2019	13h00	
4 ^{ème} TOUR (Finales) 4 équipes	04/05/2019	20h30	
Finale de Zone - ½ Finale et Finale	18/05/2019	Tirage intégral à 13h00. Début 13h15	
ENGAGEMENT		72,00 € par équipes (4, 5 ou 6 joueurs, si + de 2 jeunes, réduire l'engagement)	
EQUIPE QUALIFIE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE		1 équipe	
EQUIPES QUALIFIES POUR LA FINALE DE LIGUE		2 équipes	
PCN 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Tour		500 par match gagné	
PP Uniquement pour les Champions		ANNEXE D	

ARTICLE 5 PRECISION SUR LES POINTS BONUS.

Les joueurs classés 3^{ème} ou 4^{ème} série ayant été classé au moins une fois 1^{ère} série (- de 10 ans) ou étant détenteurs d'un titre national (catégorie espérance et/ou 2^{ème} série), seront crédités des points bonus correspondant à un classement 2♣.

Tableau en annexe B et C.